

Vichy, le 5 août 2024

Affaire suivie par
Antony WAVRANT
Chef d'établissement

Téléphone
04 70 55 55 54

Établissement Privé Laïc
Sous contrat avec l'état

BTS Tourisme
BTS MCO
BTS CI
BTS Banque
BTS Esthétique
BAC Pro Esthétique

17, avenue des Célestins
03200 VICHY

Objet : Organisation rentrée scolaire BTS et Bac Pro

Madame, Monsieur,

Vous êtes inscrit(e) en BTS ou en Bac Pro à l'ES Vichy pour la rentrée prochaine. La rentrée administrative est fixée les **lundi 02 septembre 2024** et **mardi 03 septembre 2024**. Merci de bien vouloir respecter l'heure de convocation de votre section qui se trouve dans les tableaux ci-dessous.

Toutes les réunions se déroulent au 17 avenue des Célestins.

Dans un but pédagogique et éducatif (autonomie et responsabilisation), la prérentrée des élèves et étudiants se fait sans la présence des parents, sauf pour la classe de seconde. Merci de votre compréhension.

Réunion BTS 1^{ère} année : Lundi 2 septembre 2024

TOURISME (1 ^{ère} année)	8h	Salle 42
CI (1 ^{ère} année)	9h	Salle 23
MCO (1 ^{ère} année)	10h	Salle 31
BANQUE (1 ^{ère} année)	11h	Salle 01

Réunion BTS 2^{ème} année : Lundi 2 septembre 2024

MCO (2 ^{ème} année)	13h	Salle 23
CI (2 ^{ème} année)	14h	Salle 31
TOURISME (2 ^{ème} année)	15h	Salle 42
BANQUE (2 ^{ème} année)	16h	Salle 01

Réunion BTS MECP (1^{ère} et 2^{ème} année) : Mardi 3 septembre 2024

MECP (1 ^{ère} année)	10h	Salle 42
MECP (2 ^{ème} année)	11h	Salle 31

Réunions Bac Pro : Mardi 3 septembre 2024

Bac Pro Terminale	14h	Salle 21
Bac Pro 1 ^{ère}	15h	Salle 22
Bac Pro Seconde	16h	Salle 42

L'accueil des élèves de secondes se fait en présence des parents afin de présenter le cadre éducatif et pédagogique.

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, une rencontre avec les parents des élèves de terminale sera prévue ultérieurement. (courant septembre)

Début des cours pour toutes les classes (selon emploi du temps) :

Le mercredi 4 septembre 2024

Les certificats de scolarité seront fournis lors de la rentrée administrative. **Pensez à apporter votre chèque de caution de 60€ pour le badge d'accès à l'établissement si vous ne l'avez pas encore fourni.**

Rappel information PASS'RÉGION

Le PASS'REGION offre aux jeunes des avantages variés dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs, de la santé... Selon le niveau d'étude et la section, il permet d'obtenir des aides financières (manuels scolaires, premier équipement professionnel...).

Vous devez commander votre PASS'RÉGION sur le site internet de la Région (<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>) ou depuis votre smartphone en téléchargeant l'application gratuite « PASS'Région ».

Si vous êtes déjà détenteur de votre PASS'RÉGION, cette procédure n'est pas nécessaire. Vous pouvez continuer d'utiliser votre pass de 1^{ère} année.

Recevez mes salutations distinguées.

Antony Wavrant
Chef d'établissement

